REALISER DES TRAVAUX D'ENTRETIEN EN HAUTEUR – Echelle/PIR/PIRL

Objectifs de la formation :
Appréhender la réglementation et réaliser des travaux d'entretien en hauteur en utilisant les moyens et matériels adaptés

Public : Personne réalisant des travaux en hauteur
Pré-requis : Aucun
Lieu : A déterminer
Durée : 1 jour soit 7h

Accessibilité des publics en situation d'handicap :
Peut être accompagné, aidé par un Partenaire CAP EMPLOI, ou association qui prendra en compte les contraintes liées au poste de travail et à la formation

Moyens et Méthodes pédagogiques :
Exposé, Exercices, Mise en situation, Démonstrations, Evaluation

Formateurs :
Importante connaissance théorique, et compétence pratique dans le domaine de la sécurité, Sens de la pédagogie

Contenu de la formation :

Connaître la réglementation de base sur les travaux en hauteur

- La législation
- Les risques dus au travail en hauteur
- Les principes de base des travaux en hauteur
- Le facteur de chute, la force de choc, les règles de base

Choisir le moyen d'élévation approprié

- Les échelles, les PIR/PIRL, les échafaudages (roulants ou fixes), les PEMP

Appréhender les équipements en fonction des moyens d'élévation

- Le choix de l'équipement de protection individuelle (EPI) adapté à l'intervention et à l'environnement
- Les conditions d'utilisation et précaution du port du harnais (adaptation, vérification, entretien)
- Les règles de sécurité en fonction des différentes conditions et protocoles de travail
- La signalétique appropriée à l'espace de travail pour réduire les risques potentiels
- Les systèmes de balisage et leur modalité de balisage
- L'entretien du matériel et des équipements

Utiliser une échelle/PIR/PIRL en sécurité

- L'installation d'une échelle, les règles de sécurité liées à sa mise en place
- La manipulation de l'échelle dans une situation d'entretien

Evaluation : Mesurer le degré de satisfaction et l'intérêt des participants et leur capacité à mettre en place le savoir et le savoir-faire acquis via un QCM, QUIZZ, une évaluation en début et en fin de formation. Une attestation nominative est fournie à la fin du stage

ASK Formation
Siège : 33 avenue Philippe Auguste 75 011 PARIS
SASU au capital de 4000 € – RCS Paris N° 812 309 706 - APE 8559A
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 534 7575
auprès du Préfet de région Ile de France